GVB INFO

Information à la clientèle du Groupe GVB N° 1 | Avril 2022

Régulation des eaux

Le système de protection complexe du canton de Berne. **Pages 2-5**

Cathédrale de Berne

Protection de haut niveau pour la plus haute tour de la ville.
Pages 6-9

Segura360

Développement d'un nouveau système d'alerte en cas de fumée.
Pages 10 et 11

Nouvelle coopération

Une plateforme en ligne intelligente qui aide les propriétaires immobiliers.
Page 12

Bonjour !

Les pieds au sec

En me remémorant l'été 2021, ce sont surtout les intempéries et les inondations qui me reviennent à l'esprit. Les crues et fortes précipitations ont causé de nombreux dommages dans tout le canton.

« Aucun sinistre n'est identique. Nous cherchons toujours la meilleure solution pour notre clientèle. »

Il est indéniable que les inondations sont plus fréquentes. Pour moi, il est important d'en tirer les enseignements et d'essayer de faire mieux la prochaine fois. Pour le Groupe GVB, cela signifie renforcer notre prévention des dommages naturels et expliquer aux propriétaires ce qui peut être entrepris à titre préventif quand on habite dans un lieu exposé. De plus, nous allons réviser nos processus et procédures afin de proposer à notre clientèle une prise en charge encore plus performante en cas d'événement majeur.

Découvrez dans notre dossier principal les enseignements qu'en tire l'Office des eaux et des déchets. Je vous souhaite une agréable lecture.

Stefan Dürig
Président de la direction

Comment le canton régule les eaux

L'été 2021 pluvieux a fait déborder fleuves et rivières. Les spécialistes du canton de Berne ont été fortement sollicités afin de contenir autant que possible les inondations. Mais comment fonctionne concrètement le système de régulation des eaux ?

L'été 2021 restera pour beaucoup un été maussade et pluvieux. En juin déjà, les sols étaient gorgés d'eau en raison de la fonte des neiges et de nombreux orages ; des fleuves et rivières ont alors débordé. De nouvelles intempéries et des précipitations durables ont fait monter le niveau des lacs. Le 16 juillet, celui du lac de Bienne était à 430,94 m, soit 6 centimètres de plus que le précédent record de 2007. De vastes pans de rives étaient sous l'eau – et donc des campings, des plages publiques, des maisons de vacances et des caves d'immeubles résidentiels et commerciaux et même d'écoles. Lorsque le ciel s'est éclairci, il a fallu des semaines pour que le niveau des eaux revienne à la normale. L'Assurance immobilière Berne a estimé les dégâts liés aux inondations à 65 millions de francs dans tout le canton.

Mais pourquoi le lac de Bienne en particulier a-t-il débordé ? Pourquoi le barrage de régulation à Port n'a-t-il pas évacué plus rapidement les eaux du lac plein à ras bord ? Et pourquoi les dommages dans les autres « lieux de crise » habituels comme Thoune ou Berne ont-ils cette fois été limités ? « Pour répondre à ces questions, il faut comprendre le système de régulation des eaux », explique Bernhard Wehren, du service Régulation des eaux du canton de Berne. Rattaché à l'Office des eaux et des déchets (OED), ce service est chargé de réguler le niveau des principaux fleuves et lacs du canton de Berne. Durant l'été 2021, l'équipe de sept personnes a été sollicitée comme rarement auparavant. Toutefois, elle n'a hélas pas pu empêcher les rives d'être inondées.

Les lacs pour absorber les crues

Le bassin versant de l'Aar comprend une grande partie du canton de Berne, ainsi que des territoires dans les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Soleure. En d'autres termes, toutes les précipitations qui tombent sur ce territoire, qui représente un quart de la superficie de la Suisse, finit tôt ou tard dans l'Aar. L'Aar quitte le canton de Berne près de Murgenthal et traverse le canton d'Argovie avant de se jeter dans le Rhin. Le débit de l'Aar ne peut être géré qu'à trois endroits : à l'embouchure du lac de Brienz (à Interlaken), à celle du lac de Thoune (à Thoune) et à celle du lac de Bienne (à Port). On y trouve des barrages de régulation, dont les vannes peuvent être levées ou abaissées. En cas de crue, ces barrages permettent de réguler le débit pour éviter des inondations sur les rives de l'Aar.

Mais temporairement seulement, car lorsque les vannes sont fermées, le niveau des lacs monte rapidement. Du lac de Bienne, l'eau peut heureusement encore s'écouler dans les lacs de Neuchâtel et de Morat, car la pente entre les trois lacs au pied du Jura est faible. Le bassin pour déverser l'eau excédentaire est ainsi fortement agrandi. « Mais lorsqu'il pleut sans discontinuer, notre marge de manœuvre est très faible, affirme Bernhard Wehren. Soit nous laissons les trois lacs déborder, soit nous laissons davantage d'eau s'écouler à Port et nous acceptons que l'Aar déborde en aval. »

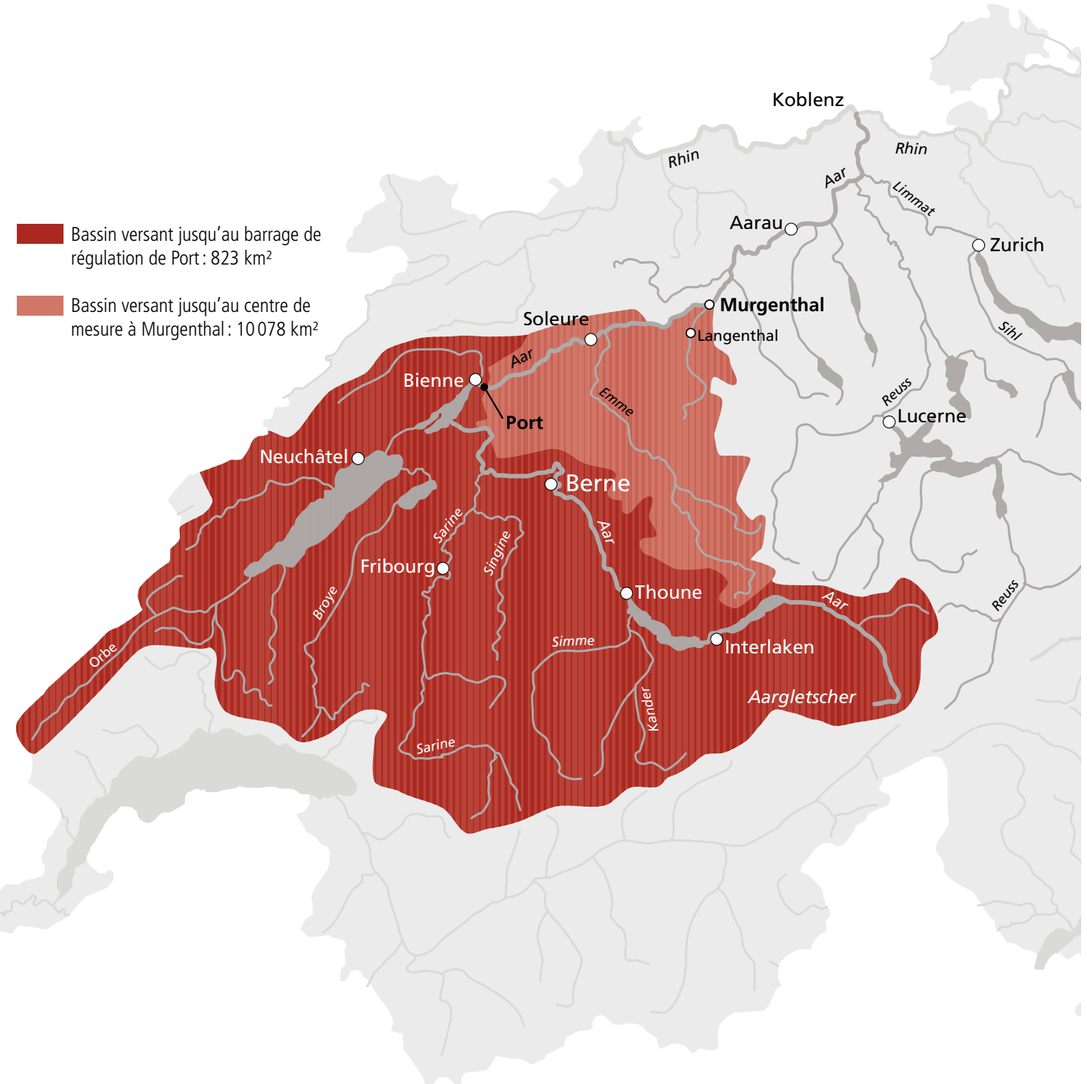

La condition de Murgenthal

Laisser couler ou retenir ? La décision n'est pas prise au bon vouloir des régulateurs, mais se base sur des règlements et directives. La « condition de Murgenthal » en fait partie. Elle précise que le débit de l'Aar à Murgenthal ne doit pas dépasser 850 m^3 par seconde (m^3/s). Tel est l'accord trouvé en 1983 par les cinq cantons concernés par la seconde correction des eaux du Jura (CEJ), à savoir Berne, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Soleure, ainsi que la Confédération. Le règlement précise en outre pour chaque jour de l'année des directives quant au volume d'eau qui peut être admis à la sortie du lac de Bienne à Port. Si le niveau du lac est par exemple à 429,60 m le 1er avril, le débit est alors de 500 m^3/s. Pour un niveau identique le 7 octobre, le débit est de 600 m^3/s. De telles directives visent à tenir compte des diverses exigences saisonnières en ce qui concerne le niveau du lac et le débit qui se déverse dans l'Aar. Il faut en effet sans cesse louvoyer entre les intérêts des riverains du lac, des agriculteurs, des compagnies de navigation, des défenseurs de la nature et d'autres parties prenantes.

Le débit maximum à Port est de 650 m^3/s. « Le canal Nidau-Büren ne peut pas absorber un débit supérieur, explique Bernhard Wehren. Durant l'été 2021, nous l'avons pourtant temporairement laissé monter à 750 m^3/s. » Le règlement autorise de telles exceptions en cas d'accord mutuel. Après les crues de 2007, les cantons CEJ et le canton d'Argovie ont convenu d'organiser une téléconférence, sous la

direction de la Confédération, en cas de situation critique. « Si tout le monde est d'accord, nous pouvons rapidement augmenter le débit sortant, comme ce fut le cas en 2021 grâce à la solidarité entre les parties concernées. »

Le facteur de l'Emme

Deux autres rivières sont des facteurs essentiels pour la régulation des eaux le long de l'Aar : l'Emme et la Langete, plus petite. La plupart du temps, ces deux cours d'eau ont un faible volume et ne jouent pas un rôle majeur dans le débit de l'Aar à Murgenthal, sauf en cas d'orages et de fortes pluies dans l'Emmental et en Haute-Argovie. Ils peuvent alors fortement gonfler en très peu de temps. L'équipe de Bernhard Wehren doit identifier rapidement de tels événements et réagir de suite : « Quatre heures avant que la crue de l'Emme se manifeste dans l'Aar, nous devons limiter le débit à Port. Sinon, il peut y avoir des inondations en aval de l'embouchure de l'Emme. »

Il peut ainsi arriver, comme l'été dernier, que le lac de Bienne déborde et que le barrage de régulation à Port doive quand même être fermé, car un violent orage est en train d'éclater sur le Haut-Emmental. « Ce lien de cause à effet est souvent méconnu. Les riverains ne comprennent pas pourquoi nous devons limiter le débit à Port, alors que leur maison est menacée par la montée des eaux. »

Données collectées en permanence

Pour réguler les eaux, les spécialistes se fient à diverses informations. Les prévisions météo et les mesures des précipitations de MétéoSuisse en font partie, de même que les prévisions hydrologiques de l'Office fédéral de l'environnement et les stations de mesure de la Confédération et du canton. Celles-ci transmettent 24 h / 24 le niveau de quelque 50 points de mesure du niveau des fleuves et lacs dans le canton de Berne et dans des territoires limitrophes. Des ordinateurs analysent les données en continu et déclenchent l'alarme lorsque les valeurs limites définies sont dépassées. Bernhard Wehren et son équipe décident alors des mesures qui doivent être prises. Les vannes du barrage de régulation peuvent être levées ou abaissées à distance.

Des données de mesure sont analysées 24 h / 24. Sur cette base, Bernhard Wehren et ses collègues décident des dispositions à prendre. Les vannes du barrage de régulation peuvent alors être levées ou abaissées à distance.

Laisser s'écouler à titre préventif

Au poste de commande à Berne, les régulateurs doivent toujours garder l'œil sur la situation d'ensemble et évaluer comment elle pourrait se développer. S'il paraît très vraisemblable que des crues extrêmes vont se produire, il est possible de laisser davantage d'eau s'écouler des trois lacs à titre préventif, mais exceptionnellement seulement, car de fortes variations de leur niveau sont préjudiciables à la nature et à la navigation. Grâce à de tels « abaissements anticipés » basés sur les prévisions, il est possible de créer de la place pour gérer l'inondation attendue. Toutefois, il faut au moins cinq jours pour que le niveau des lacs du pied du Jura baisse de manière perceptible. Bien que les prévisions soient de plus en plus fiables, il n'est pas toujours possible d'identifier à temps des situations météorologiques risquées pour intervenir préventivement.

Les limites de la protection contre les crues

« Après chaque crue, on tire des enseignements et on essaie d'améliorer le système », précise Bernhard Wehren. Depuis les inondations de 2005 et 2007, le canton de Berne et les communes ont amélioré la prévention. Grâce à la nouvelle galerie d'évacuation à Thoune, le lac de Thoune peut être abaissé plus vite. Le canal de Hagneck a été assaini entre Aarberg et le lac de Bienne. S'ajoutent à cela des mesures de protection mobiles, comme au centre-ville de Thoune ou dans le quartier de la Matte à Berne. « Les possibilités de réguler les lacs sont par contre presque totalement épuisées. Des mesures structurelles, par exemple une nouvelle extension de la capacité de débit de l'Aar jusqu'au Rhin, coûteraient très cher et seraient difficilement réalisables. Il est donc préférable de protéger de manière ciblée les immeubles et infrastructures menacés et, autant que possible, ne pas construire dans des lieux fortement exposés. » Bernhard Wehren estime que les inondations pourraient être encore plus fréquentes à l'avenir : « Le lac de Thoune a atteint maintenant pour la troisième fois en 30 ans un niveau de crue séculaire. Cela pourrait être un signe du réchauffement climatique. »

Grâce à la correction des eaux du Jura et à la régulation des eaux, le niveau de protection contre les crues le long de l'Aar est élevé. Mais l'été 2021 nous a rappelé que le système de régulation a ses limites et que la nature reste la plus forte. ■

Liste de contrôle en cas d'inondation : Que faire à titre préventif ?

Les inondations peuvent être causées par des crues ou de fortes précipitations. Que faire pour éviter que l'eau pénètre dans la maison ? Que faire quand la cave est inondée ? Pierre Vanomsen, responsable de la division Protection contre les dangers naturels de l'AIB, donne de précieux conseils.

- **Consulter la carte des dangers :** examinez suffisamment tôt quels sont les dangers auxquels est exposé votre bâtiment. Vous trouverez des informations sur le risque potentiel de crue et d'aléa ruissellement auquel est exposé votre immeuble sur des cartes des risques (voir par ex. www.protection-dangers-naturels.ch).
- **Localiser les points faibles :** l'eau pénètre de préférence dans un bâtiment par des portes sans seuil, des fenêtres, des soupiraux et des accès à la cave. Consultez un expert pour localiser les points faibles et planifier des mesures de protection.
- **Solliciter un conseil :** l'analyse et le conseil par l'AIB sont gratuits. Dans certains cas, la Fondation pour la prévention et les dégâts immobiliers non assurés de l'AIB verse des aides financières pour les mesures de protection architecturales.
- **Protéger les alentours :** les inondations peuvent également endommager les alentours d'un bâtiment. Une butte ou un mur est susceptible de protéger toute la parcelle.
- **Installer des dispositifs de protection fixes :** des inondations peuvent survenir soudainement, surtout après de fortes précipitations. Il n'y a alors plus vraiment de temps pour étancher le bâtiment. Il faut donc exclusivement recourir à des dispositifs de protection fixes. En cas de crue, il peut aussi être judicieux de mettre en place des installations mobiles comme des sacs de sable ou des batardeaux. Pour que ces dispositifs soient toutefois disponibles en cas d'urgence, une bonne préparation et un bon timing sont indispensables.
- **Placer les appareils électriques en hauteur :** si l'eau a déjà pénétré dans la cave, il est souvent trop tard pour placer les objets de valeur en sécurité. Le fait de placer si possible les appareils électriques comme le lave-linge ou le congélateur en hauteur peut permettre de les préserver. Dans les bâtiments exposés, mieux vaut éviter de placer des appareils et installations électriques au sous-sol.
- **Couper l'alimentation électrique :** prudence en pénétrant dans un local inondé ! Si des appareils électriques se trouvent dans la cave, vous risquez une décharge électrique. Il faut donc impérativement couper d'abord l'alimentation électrique.
- **Attendre :** ne pas se précipiter si la cave a pris l'eau. Le pompage, le déblayage et le nettoyage n'ont de sens que lorsque le niveau baisse et que l'eau ne pénètre plus dans le bâtiment.
- **Documenter les dommages :** en déblayant, pensez à documenter les dommages à l'intention des assurances (photos, procès-verbal).

« L'équipe a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une forte motivation. »

Bernhard Schudel, responsable du service Régulation des eaux de l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne, à propos de l'été 2021 marqué par les inondations.

Avez-vous ressenti la pression de l'opinion publique lorsque les lacs ont débordé ?
L'intérêt porté à notre activité a été un défi supplémentaire. Grâce aux articles dans les médias, la population comprend mieux que le problème ne vient pas de nous, le service Régulation, mais des conditions météo extraordinaires. Seules quelques personnes qui habitent dans des lieux très exposés ont émis des critiques radicales.

Comment votre équipe a-t-elle vécu cette période ?
Certains ont reporté leurs vacances ou les ont écourtées afin d'épauler leurs collègues. L'équipe a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une forte motivation en travaillant 24 h / 24 et le week-end. Il arrive que l'on ressente un certain malaise lorsqu'il n'est pas possible de savoir clairement si une valeur-seuil prescrite pourra être respectée.

La coopération avec les cantons concernés a-t-elle été bonne ?
La collaboration et la compréhension de nos partenaires dans les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et Argovie sont bonnes et empreintes de confiance. Nous sommes tenus de respecter un règlement détaillé, qui tente de concilier des intérêts divergents. Tout le monde sait que la régulation des eaux a ses limites. ■

Ensemble, protéger ce qui est sacré à Berne

De g. à d.: Annette Loeffel, architecte et ingénieure en cheffe pour la cathédrale, Stefan Dürig, président de la direction de l'AIB, Tino Perotti, expert en protection incendie de l'AIB, et Lukas Ammann, responsable de la planification des engagements pour les sapeurs-pompiers professionnels de Berne

Des guetteurs, postés à 65 mètres de haut, surveillaient la ville de la fin du XIXe siècle jusqu'à 1946 environ. S'ils voyaient de la fumée ou des flammes, ils alertaient les sapeurs-pompiers avec une cloche ou des fanions. Il arrivait que trois personnes vivent dans quelques mètres carrés. Les anciennes couchettes ont été réinstallées après la rénovation de la flèche (de 2010 à 2016). Hormis les couchettes et les armoires qui existent encore aujourd'hui, il y avait autrefois une buanderie comprenant des toilettes et une baignoire.

La cathédrale de Berne est l'une des églises majeures en Suisse. Pour la protéger des incendies, il faut des solutions pragmatiques et la mobilisation de nombreux partenaires, et notamment celle de l'Assurance immobilière Berne (AIB).

C'est justement un incendie qui est à l'origine de la cathédrale de Berne. En 1405, un immense incendie a ravagé une bonne partie de la ville de Berne. Les travaux de reconstruction ont déclenché un boom immobilier, ce qui a attiré de nombreux spécialistes renommés dans la cité des bords de l'Aar. L'État bernois a alors exprimé le souhait de construire une somptueuse nouvelle église . Et c'est ainsi que fut posée la première pierre de la cathédrale en 1421.

Six siècles plus tard, l'édifice est classé monument historique et inscrit au Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. Elle est l'emblème de la ville de Berne et sa notoriété dépasse de loin les frontières nationales en sa qualité de plus importante église du Moyen Âge tardif en Suisse. « Je suis particulièrement impressionné par la science architecturale qu'il a fallu pour construire un tel bâtiment », affirme Stefan Dürig, président de la direction de l'AIB.

Alarme donnée par le guet

Pendant longtemps, la cathédrale a aussi joué un rôle important dans la lutte contre les incendies : le local de garde des guetteurs était en effet à la hauteur de l'actuel logement de la fin du XIXe siècle jusqu'à la période consécutive à la Seconde guerre mondiale. Ils avaient ainsi une bonne vue sur la ville et pouvaient donner l'alarme rapidement en sonnant les cloches.

D'autres se chargent désormais depuis longtemps d'assurer la sécurité incendie de la partie haute et basse de la vieille ville. Aujourd'hui, il s'agit de protéger efficacement la cathédrale des incendies. Et ce, aussi en raison du nombre important de personnes qui la fréquentent. Des travaux de restauration se déroulent en continu pour préserver cette construction unique. Chaque jour, de nombreuses personnes visitent la cathédrale et sa terrasse, et des cultes et autres manifestations spéciales s'y déroulent. « La cathédrale est un bâtiment très ancien et tortueux, qui n'est pas approprié pour accueillir autant de monde, explique Tino Perotti, expert en protection incendie de l'AIB. La sécurité doit cependant être garantie à toute heure. Il faut pour cela des solutions de protection incendie pragmatiques et conciliables avec la protection du patrimoine. »

La lutte effective contre les incendies est compliquée par le fait qu'il n'est pas possible de placer des installations sprinkler. Un arrosage complet pourrait conduire à l'effondrement de la voûte et menacerait les œuvres d'art. Voilà pourquoi 88 détecteurs combinés de fumée et de chaleur, ou détecteurs plurifactoriels, ont été installés dans tout le bâtiment pour permettre une localisation rapide d'un éventuel incendie. Les forces d'intervention sont épaulées sur place par le service de sécurité de la cathédrale, sous la direction du chef d'exploitation, le sacristain Felix Gerber, et des membres de la direction des travaux et de l'atelier de restauration de la cathédrale. « Ils connaissent parfaitement les lieux et aident ainsi les forces d'intervention », explique Lukas Ammann, responsable de la planification des engagements pour les sapeurs-pompiers professionnels de Berne.

Créativité nécessaire

Les échelles des sapeurs-pompiers sont certes assez longues pour aller éteindre le toit de la nef. Mais le clocher, haut d'une centaine de mètres, n'est guère à portée des lances des forces d'intervention. « Les escaliers pour y accéder sont très étroits et pentus, et il est quasiment impossible d'y acheminer du matériel », ajoute Lukas Ammann. Voilà pourquoi des colonnes montantes sont installées à divers endroits. L'eau des véhicules d'intervention peut ainsi être acheminée directement vers les zones sinistrées.

Pour réduire au maximum le risque d'incendie, l'AIB effectue régulièrement des contrôles de protection incendie en sa qualité d'autorité de surveillance. Elle a également mis au point un plan d'évacuation en collaboration avec les services d'urgence de la ville de Berne. « Pour que les personnes puissent quitter le plus vite possible le site, il faut des mesures spécialement adaptées au lieu, explique Tino Perotti de l'AIB. Comme les grandes portes de la cathédrale ne s'ouvrent par exemple que vers l'intérieur, il faut que des portiers s'en occupent lors de manifestations de plus grande ampleur. En cas de danger, elles peuvent ainsi être ouvertes plus rapidement. » De plus, l'évacuation à partir de la terrasse de la cathédrale et au-dessus est toujours effectuée par hélicoptère.

Fort heureusement, il n'y a encore jamais eu d'incendie dans la cathédrale. Les images bouleversantes de l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris en avril 2019 sont encore très présentes dans nos esprits. « Pour éviter autant que possible que cela ne se produise ici, nous organisons régulièrement des réunions et des visites des lieux avec tous les intervenants concernés, déclare Annette Loeffel, architecte et ingénieure en cheffe pour la cathédrale. Ainsi, tout le monde est toujours à jour en ce qui concerne la sécurité. Une catastrophe comme celle de Paris ne peut toutefois jamais être totalement exclue. » ■

Le clocher et les locaux au-dessus ne sont accessibles que par d'étroits escaliers. Pour pouvoir éteindre rapidement les éventuels incendies, des colonnes montantes ont été installées. Quatre raccordements permettent d'acheminer l'eau des véhicules d'intervention directement aux zones affectées, comme ici jusqu'au niveau de la nef haute.

Des travaux de restauration sont réalisés en permanence dans et sur la cathédrale. Des spécialistes s'emploient actuellement à nettoyer la voûte de la nef. Ils font preuve d'une méticulosité particulière pour s'assurer que le risque d'incendie sur les échafaudages temporaires reste aussi réduit que possible.

« Je suis très impressionné par la science architecturale qu'il a fallu pour construire la cathédrale de Berne. »

Livre d'images à gagner

Pour fêter les 600 ans de la cathédrale, la maison d'édition vatter&vatter a publié un livre d'images. Sept doubles pages grand format présentent en images les changements qu'a connus au fil des siècles cet édifice majeur et ses alentours. L'AIB a versé une contribution financière au projet. Nous offrons donc sur tirage au sort 100 exemplaires de ce livre (seulement en allemand).
Il vous suffit de nous retourner la carte-réponse ci-jointe.

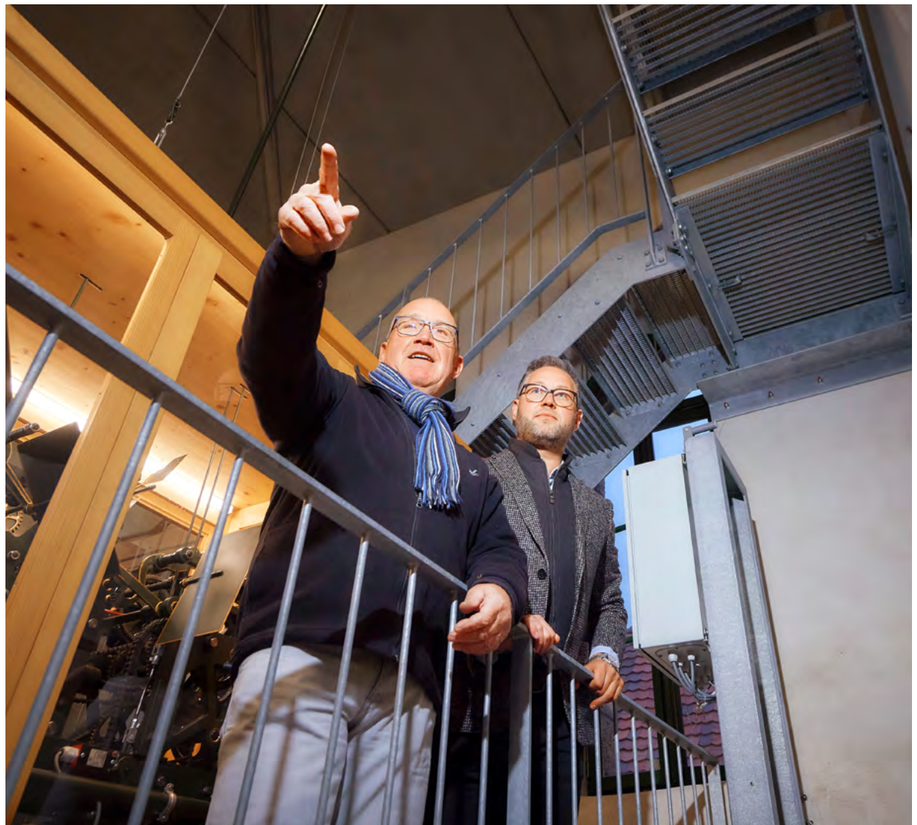

L'église évangélique réformée de Herzogenbuchsee a désormais retrouvé son lustre. Pour détecter plus rapidement les incendies à l'avenir, la paroisse a décidé d'équiper l'édifice avec Segura360, le nouveau système d'alerte en cas de fumée de l'AIB. Au total, 16 détecteurs de chaleur et fumée sans fil ont été installés. Urs Grossenbacher, sacristain (à gauche), et Dejan Trifunovic, chef de projet, sont convaincus par la nouvelle solution.

Protection incendie de nouvelle génération

L'Assurance immobilière Berne (AIB) a développé un nouveau système d'alerte en cas de fumée, nommé Segura360. Cette solution IoT intelligente fait déjà des merveilles dans plusieurs structures, dont l'église de Herzogenbuchsee. Son atout : une technologie dernier cri et un montage simple pour des coûts proportionnellement bas.

Tôt le matin du 24 décembre 2019, un incendie a éclaté dans le clocher de l'église de Herzogenbuchsee. Les travaux d'extinction ont été compliqués, car l'incendie a été décelé très tardivement : en cours de journée, une partie de la toiture s'est effondrée, laissant un trou béant dans le toit de l'église. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de francs.

Aujourd'hui, l'église et son nouveau clocher sont mieux protégés. Il s'agit d'un des premiers bâtiments équipés du nouveau système d'alerte en cas de fumée de l'AIB Segura360. Un total de 16 détecteurs de fumée sans fil munis de capteurs de chaleur et de fumée ont été installés. « J'ai un très bon sentiment par rapport à cette nouvelle solution, affirme Urs Grossenbacher, sacristain de la paroisse évangélique réformée de Herzogenbuchsee. Avec ce système, nous aurions pu détecter plus tôt l'incendie de 2019. »

Gain de temps décisif

Pendant deux ans, l'AIB a perfectionné le système d'alerte en cas de fumée CasaSegura, qui protège efficacement depuis 2017 une centaine de bâtiments en vieille ville de Berne. Alors que CasaSegura repose sur une technologie radio et nécessite une centrale dans chaque immeuble, Segura360 fait appel à un nouveau type de détecteurs de fumée, qui transmettent l'alerte à une plateforme décentralisée. « Nous utilisons pour cela la procédure de transmission LoRa (longue distance) assurée contre les pannes passant par le réseau LPN de Swisscom. En effet, en cas d'incendie, l'alimentation électrique dans le bâtiment peut être coupée et il est donc possible que le routeur Wi-Fi et la connexion Internet ne fonctionnent plus », explique Dejan Trifunovic, chef de projet. Les centrales d'intervention reçoivent de la plateforme un appel vocal automatisé signalant l'incendie. Les sapeurs-pompiers peuvent alors consulter par un lien web de quelle adresse il s'agit et où l'incendie se situe précisément dans l'immeuble. « Ainsi, les sapeurs-pompiers gagnent un temps précieux, car ils peuvent être informés avec une grande précision déjà pendant le trajet », souligne Dejan Trifunovic. « Ces 45 à 60 secondes peuvent être décisives pour éteindre un incendie. »

Installation simple sans câblage

Segura360 s'installe rapidement : dès lors que le nombre de détecteurs requis et leur emplacement dans le bâtiment ont été définis, il ne faut que deux vis par capteur. Le montage de 12 à 16 détecteurs dans un bâtiment peut être fait sans problème en une matinée. Outre les détecteurs de fumée, un tube à clé est encore monté afin de permettre aux sapeurs-pompiers d'accéder au bâtiment en cas d'urgence. Pour un tel bâtiment, Dejan Trifunovic estime que les coûts avoisinent les 10 000 francs. Ce montant comprend toutes les charges pour huit ans, donc également les mises à jour logicielles et l'intégration du bâtiment à la plateforme d'alerte, y compris la coordination avec le corps de sapeurs-pompiers compétent. L'AIB prend en charge 25 % de ces frais d'installation. Après cette durée, les détecteurs et la plateforme doivent être remplacés.

Pour les bâtiments des PME également

Dejan Trifunovic est convaincu du potentiel de cette solution. « Nous collaborons pour ce projet avec les meilleurs partenaires possibles, et nous avons développé un excellent produit. » Fin 2021, 20 sites avaient déjà mis en service le nouveau système, dont la Stadtkirche de Bienne et l'église de Herzogenbuchsee. « Segura360 convient à tous les bâtiments dans lesquels une installation de détection d'incendies n'est pas imposée légalement, explique le chef de projet. Cela vaut pour les églises et d'autres bâtiments protégés, mais aussi pour des bâtiments résidentiels et de bureaux ainsi que des entreprises commerciales. » Avec Segura360, les PME en particulier peuvent assurer leurs machines onéreuses ou leurs entrepôts.

Le nouveau système Segura360 est un modèle « win-win-win », affirme Dejan Trifunovic. « Les propriétaires immobiliers sont gagnants car ils peuvent se protéger, eux et leurs proches, de manière optimale, les sapeurs-pompiers sont gagnants car ils peuvent intervenir plus efficacement et de manière plus sûre, et nous sommes gagnants, en tant qu'assurance, car les coûts dus à des incendies sont réduits et nous pouvons ainsi continuer à proposer des primes basses. » ■

www.segura360.ch

Nouvelle coopération pour des logements intelligents et durables

Grâce à une coopération innovante, la Banque cantonale bernoise (BCBE), Energie Wasser Bern (ewb) et l'Assurance immobilière Berne (AIB) ont mis au point une nouvelle plateforme. « Myky » épaule les propriétaires immobiliers en matière d'assainissement énergétique et pour toute question liée à la durabilité.

Les trois grandes entreprises de services bernoises BCBE, ewb et l'AIB ont uni leurs forces et lancé ensemble, en décembre 2021, la plateforme « myky ». « Chacune de ces entreprises a son domaine d'expertise spécifique : la BCBE en ce qui concerne les financements et la préservation de la valeur des immeubles, ewb comme spécialiste d'énergie globale, et l'AIB comme experte pour sécuriser et assurer les bâtiments », indique Tiziano Lenoci, chef de projet. « Au lieu que chaque partenaire développe sa propre solution, nous avons décidé d'unir nos forces. » Cette coopération innovante offre de nombreuses possibilités aux entreprises concernées : « Dans cette configuration, chaque entreprise peut proposer des solutions complètes à sa clientèle. »

La durabilité comme moteur

Le secteur immobilier est responsable d'une grande partie des émissions de CO_2. Près de la moitié des immeubles sont actuellement chauffés au mazout, au gaz ou au moyen de chaudières électriques à accumulation. Bon nombre de ces chauffages sont arrivés au terme de leur cycle de vie. « Les rénovations s'annoncent nombreuses », affirme Tiziano Lenoci. « Nombre de propriétaires sont confrontés en ce moment à la question de savoir comment rénover ou moderniser judicieusement leur maison. » Le planificateur d'assainissement interactif, qui sera lancé pour un essai pilote sur la plateforme au premier trimestre 2022, devrait les assister et leur proposer une aide concrète pour la mise en œuvre de mesures d'assainissement.

Des conseils pratiques sont donnés non seulement sur le système de chauffage mais aussi sur l'assainissement du toit, des fenêtres et de la façade. « Si nous voulons atteindre les objectifs climatiques de la Confédération et réduire les émissions en conséquence, il faut des solutions intelligentes et globales », souligne le chef de projet. « Si, par exemple, un rapport CECB Plus a été établi pour un bien immobilier, notre assistant numérique affichera aussi les étapes à suivre et guidera les propriétaires pour la mise en œuvre concrète des propositions. »

Autres coopérations et contenus

D'autres thématiques liées à la maison pourraient venir s'y ajouter, de sorte que les propriétaires immobiliers disposent de tous les documents concernant leur bien dans un seul dossier numérique et qu'ils n'aient ainsi plus besoin de perdre du temps à les rechercher. Selon Tiziano Lenoci, la plateforme sera développée au fur et à mesure. « Nous envisageons d'intégrer d'autres partenaires et leurs solutions. » ■

www.myky.ch

Stefan Dürig, président de la direction de l'AIB, Cornelia Mellenberger, CEO d'ewb, et Armin Brun, CEO de la BCBE, (de g. à d.) se réjouissent de la coopération entre les trois entreprises bernoises. Avec cette plateforme commune, ils veulent proposer à leur clientèle des solutions complètes pour rendre leur habitation durable.

Le portail clients myGVB est disponible

Vous souhaitez conserver de manière centralisée les documents d'assurance concernant votre habitation ? Notre portail clients myGVB vous permet d'accéder à toute heure à votre police et aux données de base de votre bâtiment. Vous pouvez aussi nous informer de tout changement de manière simple et conviviale. Le portail est développé en permanence et de nouvelles fonctions y sont sans cesse ajoutées.

Alors, intéressé-e ? Si oui, inscrivez-vous au plus vite. Vous trouverez plus d'informations sur

www.gvb.ch/portailclient

Alarme-Météo sur les écrans de BERNMOBIL

Informations sur les perturbations, actualités ou prévisions météo : les transports publics ne sont plus concevables sans leur affichage. Depuis décembre 2021, Alarme-Météo se charge des prévisions météo sur les écrans d'APG|SGA dans les transports publics de BERNMOBIL, vbl Luzern, Auto AG Uri et d'autres encore.

Alarme-Météo fournit gratuitement des prévisions météo détaillées pour toute la Suisse et des alertes en cas d'intempéries. L'application a déjà été téléchargée plus de 1,7 million de fois et a été distinguée à plusieurs reprises aux « Best of Swiss Apps Awards ». Bénéficiez vous aussi d'informations météorologiques de qualité.

www.alarmemeteo.ch

L'AIB distinguée pour l'estimation de bâtiments intelligente

Depuis 2021, nous proposons également à notre clientèle des estimations de bâtiments intelligentes. La valeur d'assurance est calculée par un algorithme. Grâce à cette nouvelle méthode, les visites sur site sont superflues, et la nouvelle police est établie en quelques jours.

Cet outil innovant ne convainc pas uniquement nos clients : parmi 50 projets, nous avons ainsi été sélectionnés par un jury spécialisé et grâce au vote du public parmi le « Digital Top 3 ». Une distinction qui récompense les processus et outils numériques dans l'économie de la construction et de l'immobilier et qui est décernée par Digital Real Estate by pom+ et Bauen digital Schweiz / buildingSMART Switzerland. Nous avons pu présenter notre outil à un public intéressé le 1er mars lors du Digital Real Estate Summit à Brugg AG.

www.digitalrealestate.ch

Votre maison est-elle protégée contre la foudre ?

L'année passée, la foudre a frappé à 200 000 reprises en Suisse, provoquant 900 incendies de bâtiments dans le canton de Berne. Une installation de protection contre la foudre appropriée est indispensable pour protéger efficacement la maison et ses habitants. Les systèmes externes de protection protègent contre la foudre elle-même, alors que les systèmes internes protègent contre des surtensions du réseau électrique.

Et comme votre sécurité nous tient à cœur, nous participons aux frais d'installation des deux systèmes : avec entre 1500 et 2500 francs pour les systèmes extérieurs et 250 francs pour les systèmes intérieurs. Informez-vous sans tarder et protégez votre foyer contre la foudre.

www.stopperfeu.ch/foudre

Un bon exercice malgré les intempéries estivales

En raison des intempéries estivales, 2021 a été l'une des quatre pires années en termes de sinistres au cours de nos 200 ans d'histoire. Un total de 43 344 avis de sinistre ont été reçus (2020 : 31 708). La somme totale des dommages de 236,2 millions de francs est trois fois plus élevée que l'année précédente (71,5 millions). Les dommages dus aux éléments naturels en constituent 60 % (184,9 millions de francs). Les dommages dus au feu sont quant à eux, avec 51,3 millions de francs, presque deux fois plus élevés que l'année précédente (26,6 millions).

Nous nous réjouissons donc que le groupe ait bouclé 2021 sur un résultat opérationnel positif, grâce à l'évolution réjouissante des marchés des capitaux. Nous avons ainsi enregistré un résultat consolidé des placements financiers de 99,0 millions de francs et un bénéfice consolidé de 5,2 millions de francs. Grâce à ce bon résultat, nous pouvons en outre constituer des réserves pour les parts excédentaires aux assurés à hauteur de 30 millions de francs. Nous les créditerons aux clients de l'AIB avec la prochaine facture de primes.

www.gvb.ch/rapportdegestion

Protéger l'environnement grâce à un béton innovant

L'entreprise suisse Neustark a mis au point un nouveau béton. Il capte le CO_2 atmosphérique et contribue ainsi à lutter contre le réchauffement climatique. Il est déjà utilisé dans la construction du complexe immobilier Burgernziel à Berne.

Du nouveau avec de l'ancien : à Rubigen, des matériaux de déconstruction du béton sont broyés et enrichis avec du CO_2. En deux heures, une tonne de granulat absorbe jusqu'à dix kilos de CO_2. Le béton frais enrichi peut ensuite être traité comme du béton normal.

Le secteur de la construction est responsable de 38% des émissions mondiales de CO_2. Des essais sont menés depuis longtemps pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans ce domaine. L'entreprise Neustark, un spin-off de l'EPF Zurich, suscite l'intérêt grâce à une nouvelle technologie. La procédure permet de capter du CO_2 atmosphérique en construisant avec du béton. Le nouveau béton frais a déjà été utilisé dans le complexe Burgernziel que l'entreprise générale Losinger Marazzi réalise actuellement pour l'Assurance immobilière Berne (AIB) et la coopérative d'habitation Acht.

Le volume annuel de 200 épicéas

« Partout où le béton recyclé peut être utilisé, il est aussi possible de recourir à notre béton », se réjouit Valentin Gutknecht, cofondateur et CEO de Neustark. Le projet immobilier « Läbe im Burgereziel » a utilisé 600 m^3 de béton Neustark, ce qui a permis de capturer environ quatre tonnes de CO_2 atmosphérique. Pour capter autant de CO_2, il faut une année à 200 épicéas dans toute la Suisse.

La technologie mise au point par Neustark est complexe : des matériaux de déconstruction du béton sont broyés pour alimenter un réacteur sous forme de granulat. Celui-ci est alors enrichi avec du CO_2. Alors que les résidus de gravier dans le granulat ne réagissent pas, les parties de ciment absorbent le CO_2 : un processus de minéralisation s'engage alors, et l'hydroxyde de calcium est transformé en carbonate de calcium, donc en calcaire. Ce processus est aussi nommé carbonatation. « À Rubigen, l'entreprise Kästli a enrichi de CO_2 quelque 500 tonnes de granulat de béton recyclé dans une installation pilote mobile », explique Valentin Gutknecht. « Au cours d'un processus de deux heures, il est ainsi possible de faire absorber jusqu'à dix kilos de CO_2 par tonne. Ces valeurs pourront être encore nettement améliorées avec des installations plus grandes, une durée de processus plus longue et un granulat plus fin. » Neustark obtient le CO_2 nécessaire pour ce processus auprès de l'ARA Berne, où des biodéchets sont revalorisés en biogaz.

Un projet de référence crédible

Le CEO de Neustark considère que le complexe Burgernziel est une « excellente référence ». Comme les labels « Minergie Eco » et « Site 2000 watts » l'attestent, tout est ici entrepris pour construire de manière écologique. « Le recours à notre procédure innovante nous réjouit évidemment. » Valentin Gutknecht est tellement convaincu par le projet qu'il a lui-même postulé pour louer un des appartements. Hélas, les conditions-cadre ont changé entre-temps pour lui.

L'AIB est fière que le complexe Burgernziel soit l'un des premiers projets immobiliers dans lesquels le béton frais Neustark a été utilisé. « Notre entreprise est directement affectée par les conséquences du réchauffement climatique. La durabilité est donc prioritaire pour nous », explique Patrick Cerf, chef des finances. « Nous sommes ouverts à tout ce qui peut nous faire progresser dans ce domaine. » Il a trouvé le contact avec la start-up Neustark très stimulant. « Il a d'emblée été question de concret, à savoir la fabrication optimisée de béton. La volonté de capter le CO_2 atmosphérique est une tendance de plus en plus marquée. Et Neustark a développé une technologie qui a un très grand potentiel à l'échelon mondial. » ■

Vos questions

Un sinistre ? À faire impérativement !

Que dois-je faire en cas de sinistre ?
Faut-il toujours d'abord déclarer le sinistre à l'AIB ?

Un sinistre peut arriver. Après un sinistre, l'important est de contacter immédiatement l'AIB avant de faire réparer les dégâts, à l'exception des mesures de protection provisoires éventuellement nécessaires pour éviter d'autres dommages. Réalisez-les immédiatement.

Vous pouvez annoncer un sinistre sur **www.gvb.ch/sinistre**, à l'adresse **info@gvb.ch** ou au **0800 666 999** (numéro gratuit). Quel que soit le moyen que vous privilégiez, ayez les informations suivantes à portée de main : cause du sinistre, déroulement du sinistre, numéro de contrat ou adresse.

Quand faut-il prendre des mesures de protection provisoires ?

Des mesures de protection provisoires peuvent et doivent toujours être prises dans le but d'éviter d'autres dommages. Si une tempête a par exemple endommagé le toit de votre maison, contactez un spécialiste et faites provisoirement fermer les trous. Si l'eau pénètre dans le bâtiment, lancez de suite des travaux de séchage et de nettoyage.

Important : documentez au préalable les dégâts et ne jetez rien. Pour de plus amples informations : **www.gvb.ch/mesuresprotection**

Ma cave est inondée. À qui m'adresser pour le pompage ?

Si la quantité d'eau qui pénètre dans le bâtiment est si importante qu'il n'est pas possible de l'évacuer par vos propres moyens, les sapeurs-pompiers viennent volontiers vous aider. En règle générale, le pompage ne commence toutefois pas avant que l'eau arrête de s'écouler. Sinon, les joints de maçonnerie pourraient être endommagés, ce qui nécessiterait des travaux compliqués.

En particulier lors d'intempéries comme celles de l'été 2021, les sapeurs-pompiers ont fort à faire. Pour éviter de bloquer la transmission des appels d'urgence pour les cas graves, nous recommandons d'attendre que le pire soit passé avant d'appeler les sapeurs-pompiers ou de contacter une autre entreprise.

Changement de canton : qu'advient-il de mes assurances ?

Pour diverses raisons, il arrive que des communes changent de canton. L'exemple le plus récent s'est passé dans la région du lac de Morat. Depuis le 1er janvier 2022, la commune de Clavaleyres est fribourgeoise et rattachée à la commune de Morat.

Pour les habitantes et habitants de Clavaleyres, cela signifie qu'à partir du 1er janvier, ils sont assurés au titre de l'assurance de base obligatoire auprès de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments du canton de Fribourg. Les contrats avec l'AIB ont été résiliés. Les contrats pour les assurances complémentaires conclus avec la GVB Assurances privées SA ne sont par contre pas concernés. Ils sont valables indépendamment de l'appartenance cantonale.

Notre centre clientèle : toujours à votre disposition

Contact
Numéro gratuit : 0800 666 999
Courriel : info@gvb.ch

Heures d'ouverture
En cas d'urgence, le centre clientèle est joignable 24 heures sur 24. Si vous avez besoin de conseils, si vous avez changé ou allez changer d'adresse, ou si vous avez d'autres questions, nous sommes à votre disposition pendant nos heures d'ouverture.

Du lundi au jeudi : 07 h 30-12 h 00
13 h 15-17 h 30

Vendredi : 07 h 30-12 h 00
13 h 15-17 h 00

Conseil
Veuillez indiquer votre numéro de contrat quand vous nous contactez. Votre requête pourra ainsi être traitée plus rapidement.

www.gvb.ch/centre-clientele

Éditeur Groupe GVB : Assurance immobilière Berne (AIB), GVB Assurances privées SA, GVB Services SA, SafeT Swiss SA **Rédaction** Division Communication, Linda Zampieri, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen, téléphone 0800 666 999, kommunikation@gvb.ch www.gvb.ch © GVB 2022

GVB-Info est imprimé sur du papier recyclé certifié FSC. Le film d'emballage est composé à 70% de polyéthylène recyclé.

FSC Logo

Concours

50x 2 billets combinés
pour les
Thunerseespiele à gagner

Quel est le débit d'eau maximal admissible à la sortie du lac de Bienne au barrage de régulation de Port ?

A 450 m³ par seconde

B 550 m³ par seconde

C 650 m³ par seconde

Pour participer, cochez la bonne solution sur le coupon-réponse ci-joint ou saisissez-la sur **www.gvb.ch/concours**.
Le délai de participation est fixé au 30 avril 2022.

IO SENZA TE

La comédie musicale à succès IO SENZA TE avec les chansons de Peter, Sue et Marc a déjà enthousiasmé plus de 120 000 spectatrices et spectateurs en 2015 et 2016 à Zurich. Après deux reports, elle revient dans une nouvelle version. Nous avions tiré au sort 250× 2 billets dans notre édition du printemps 2020. Ces billets restent valables. Consultez le programme sur www.thunerseespiele.ch pour connaître la date de validité de vos billets. Si vous avez un empêchement à cette date, n'hésitez pas à offrir vos billets à d'autres personnes. Il n'est malheureusement pas possible de les échanger.

Conditions de participation : 50x 2 billets combinés pour les Thunerseespiele seront tirés au sort parmi les participants. Les gagnantes et gagnants peuvent ainsi non seulement admirer la comédie musicale, mais aussi savourer les délicieux plats servis sur place (apéritif, repas, y c. boissons et digestif). Les gagnantes et gagnants du concours seront notifiés par écrit d'ici au 20 mai 2022 et acceptent que leur nom soit publié. Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance n'est échangée au sujet du concours. Les prix ne peuvent pas être versés en espèces. Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe GVB ne sont pas autorisés à participer au concours. Les coordonnées peuvent être mises à disposition des sociétés du Groupe GVB à des fins de marketing.